



## HONORAIRES 2023

Tarifs TTC applicables au 01/01/2023 en France - Taux de TVA en vigueur : 20 %

<b>HONORAIRES DE TRANSACTION</b>		
<b>Vente de maisons, appartements et d'immeubles à usage d'habitation</b>		
- Jusqu'à 150 000 €		7%
- De 150 001 à 299 999 €		6%
- Plus de 300 000 €		5%
<b>HONORAIRES DE GESTION</b>	<b>TAUX OU HONORAIRES TTC Part Bailleur</b>	<b>TAUX OU HONORAIRES TTC Part Locataire</b>
Honoraires de gestion courante	9%	/
<b>HONORAIRES DE LOCATION</b>		
<b>Bail habitation vide ou meublée - code civil</b>		
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location	Offerts	/
Honoraires de rédaction de bail et ses annexes, constitution des dossiers, visite des lieux...	1 mois de loyer hors charges	8€/m <sup>2</sup> zone non tendue 10€/m <sup>2</sup> zone tendue 12€/m <sup>2</sup> zone très tendue
Etat des lieux habitation vide ou meublée	3 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>
Renouvellement – Avenant bail	/	300 €
<b>Bail commercial et professionnel</b>		
Honoraires de rédaction d'actes (sur le loyer annuel HT et hors charges de la première période triennale) - minimum de facturation 400€ TTC	/	12%
Honoraires de rédaction d'actes : révision triennale	400 €	400 €
Honoraires de négociation pour augmentation du loyer (augmentation annuelle HT et hors charges par tranches cumulatives)		
- De 0 à 10 000 €	12 %	/
- De 10 000,01 € à 20 000 €	8,40 %	/
- De 20 000,01 € à 30 000 €	7,20 %	/
- Plus de 30 000 €	4,80 %	/
<b>HONORAIRES PONCTUELS</b>		
Extranet (accès espace personnel, consultation compte...)	1,61 €	/
Gestion du contrat d'assurance loyers impayés, détérioration immobilière, protection juridique	0,30%	/
Gestion du contrat d'assurance propriétaire non occupant (PNO)	40 €	/
<b>HONORAIRES TRAVAUX</b>		
Suivi des gros travaux dépassant le cadre de l'entretien courant. Pourcentage du montant TTC des travaux et prestations.	Minimum 300 € 0 > 5000 € - 6% Supérieur à 5000€ -1,5%	/
<b>HONORAIRES CONTENTIEUX / SINISTRES</b>		
Envoi LRAR et frais de mise en demeure	35 €	/
Chèques et effets impayés, rejet de prélèvement	/	15€ TTC/incident
Honoraires de gestion des dossiers contentieux locataire	180 €	/
Honoraires de gestion des sinistres d'assurance	144 €	/
<b>HONORAIRES DIVERS</b>		
Représentation aux rendez-vous, assemblée générale et procédure (à la demande)	102 €/heure	/
Congé aux fins de reprise ou vente	180 €	/
Clôture de compte et remise des dossiers	95 €	/
Commande des diagnostics obligatoires	65 €/commande	/
Frais d'établissement d'attestation CAF	/	6 €
Etat préparatoire à la déclaration des revenus fonciers par lot principal – Forfait annuel	120 €	/
Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (dont prestation et suivi administratif)	110 €	/
Établir les diagnostics :		
- ERP (État des Risques et Pollution)	14,90 €	/
- ENSA (État des Nuisances Sonores Aériennes)	14,90 €	/

Les produits de trésorerie qui peuvent être générés par la gestion courante correspondent à un complément d'honoraires et restent acquis au mandataire